

## Le chiffre : 100,2 millions d'euros d'aides en 2018 en Occitanie pour les projets en faveur de l'eau

En 2018, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a soutenu 1 080 projets portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques, en Occitanie. Elle leur a accordé 100,2 millions d'euros d'aides financières soutenant la dynamique de l'économie locale.

*\*hors aide à la performance épuratoire*

### Les chiffres clés en Occitanie en 2018

- **Près de 40% des aides (38,8 M€)** sont attribués aux opérations **d'amélioration de l'assainissement et de l'eau potable**, portées par les collectivités, avec :
  - 27,7 M€ pour la réduction de la pollution domestique, dont 15,8 M€ dédiés au traitement des eaux usées et 11,9 M€ à leur collecte (aides essentiellement consacrées aux projets portés par l'agglomération de Sète avec 10 M€ pour le renforcement de la station d'épuration avec production de biogaz et 5 M€ pour l'amélioration des réseaux),
  - 11,1 M€ pour l'eau potable, dont 3,8 M€ consacrés à la protection de la ressource (protection réglementaire des captages et lutte contre leur pollution par les nitrates et les pesticides),
- **22,7% (22,7 M€)** concernent des actions visant **une meilleure gestion de la ressource en eau** avec 12 M€ consacrés à la substitution de ressources déficitaires (dont 7,3 M€ pour la 3<sup>ème</sup> tranche du projet Aqua Domitia porté par le groupe BRL) et 9,2 M€ aux économies d'eau (6 M€ en eau potable et 3,2 M€ en irrigation).
- **18,6% (18,6 M€)** bénéficient à la **réduction des pollutions agricoles**, dont 16,6 M€ attribués à l'Agence de Services et de Paiement pour le reversement d'aides directes aux agriculteurs en vue de soutenir les changements de pratiques (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, agriculture biologique) sur des territoires prioritaires en matière de restauration de la qualité de l'eau et d'accompagner les investissements pour réduire les pollutions par les pesticides.
- **15,4% (15,4 M€)** vont aux **milieux aquatiques**, notamment pour restaurer le fonctionnement naturel des cours d'eau (8,9 M€) et pour animer les actions à conduire (3,4 M€).



### Des projets remarquables en Occitanie en 2018

#### **HERAULT** Valoriser l'énergie issue du biogaz de la station d'épuration de Sète

Dans le cadre du Contrat de gestion intégrée du territoire de Thau, Sète Agglopol Méditerranée (Hérault) agit en faveur de la réduction des rejets de polluants sur la lagune de Thau qui peuvent impacter les activités de conchyliculture, pêche et baignade. Le plan d'actions pour réduire les rejets microbiologiques a permis d'éviter la pollution pluviale de la lagune. La valorisation de l'énergie par production de biogaz, issu de la nouvelle station d'épuration des eaux blanches de Sète, a été financée à hauteur de **994 750 euros** par l'agence de l'eau. Le biogaz produit par la digestion, transformé en biométhane est valorisé via une injection sur le réseau GrDF. Il est également

prévu une chaudière et une torchère pour la mise en sécurité du système. Le projet permet de produire l'équivalent de 90% de la consommation électrique de l'usine.

### **GARD** Une passe à poissons ouvre un nouveau verrou sur le Vidourle

**L'établissement public territorial de bassin du Vidourle** va réaliser une passe à poissons à bassins reliée par un chenal de transition au niveau du pont d'Aubais/Villetelle et du seuil du Moulin de carrière situé juste en amont. L'EPTB agit depuis 1994 pour lever les obstacles à la migration des poissons amphihalins de la basse vallée du Vidourle. Les travaux sur les ouvrages aval ont permis aux poissons de circuler à nouveau librement dans la rivière, et les anguilles et les aloses remontent désormais de la mer jusqu'à Villetelle sur 20 km. Aujourd'hui, les suivis écologiques montrent que le premier obstacle à la migration des espèces sur le Vidourle est le pont d'Aubais/Villetelle et le seuil du Moulin de carrière. Distants d'une centaine de mètres, ils représentent un dénivelé à franchir d'environ 4,3 m en période d'étiage. Pour la réalisation de la passe à poissons, l'agence de l'eau apporte une aide de **717 600 euros**.

### **GARD** Revitaliser le Vistre entre Nîmes et Caissargues pour lutter contre les inondations

**L'établissement public territorial du bassin du Vistre** poursuit la renaturation de la rivière Vistre dans un secteur proche de Nîmes où 3 autres sites ont déjà été restaurés ces dernières années.

Suite au recalibrage et à la rectification du tracé du Vistre, la rivière présente un chenal rectiligne avec des berges hautes et abruptes car les travaux ont provoqué un enfoncement progressif du lit mineur. Les habitats aquatiques se sont alors appauvris, la connexion entre le lit mineur et le lit majeur fonctionne mal et la qualité de l'eau s'est altérée. Les nouveaux aménagements entre Nîmes et Caissargues permettront de restaurer un fonctionnement plus naturel de la rivière en lui redonnant une morphologie et des habitats plus diversifiés grâce à un adoucissement de la pente des berges et une implantation de végétation sur les rives par exemple. Le nouveau chenal, d'une largeur de 40 m va favoriser le développement de zones humides. Les travaux participent également à la lutte contre les inondations en atténuant les crues du Vistre qui retrouveront un champ d'expansion.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie portée par l'EPTB Vistre de revitaliser plus de 20 km de cours d'eau d'ici 20 ans. L'agence de l'eau apporte une aide de **3,1 millions d'euros**.

### **PYRENEES-ORIENTALES** Les poissons migrateurs et les sédiments retrouvent le chemin de la mer depuis le Tech

**Le syndicat mixte de gestion et d'aménagement du Tech**, modifie un passage à gué sur le fleuve de façon à laisser passer les poissons et les sédiments tout en gardant l'usage routier de l'ouvrage.

Le Tech est actuellement barré sur son cours par cinq seuils et un passage à gué qui freinent la circulation des poissons migrateurs tels que l'anguille l'aloise et la lamproie, notamment à l'aval de Céret jusqu'à la mer.

Une étude réalisée en 2016 sur le Tech aval préconise d'abaisser partiellement les 4 seuils et d'installer des passes à poissons multi-espèces. Quant au passage à gué d'Ortaffa, utilisé pour le passage routier, il est submergé en période de crue et présente une dégradation de sa structure béton. Lors des débits ordinaires du fleuve, cet ouvrage de 1,7 m est infranchissable par les poissons lors de la montaison et difficilement franchissable par l'anguille. Par ailleurs, il ne laisse transiter qu'une petite partie des sédiments pourtant nécessaires à la lutte contre le recul du trait de côte en Méditerranée. Les travaux portés par le syndicat, qui a pris de façon effective la compétence GEMAPI au 1<sup>er</sup> janvier 2018, vont consister à abaisser l'assise du gué.

L'agence de l'eau apporte au syndicat une aide de **692 255 euros**.

### **AUDE** Economiser annuellement 290 000 m<sup>3</sup> d'eau d'irrigation

**L'ASA pour l'irrigation d'Olonzac, Oupia, Beaufort et Homps modernise son réseau d'irrigation** dans le cadre du contrat de canal signé en 2018 et qui prévoit d'économiser 1,3 million de m<sup>3</sup> d'eau. Les volumes d'eau prélevés dans l'Aude pour l'irrigation excèdent en effet la capacité du fleuve à satisfaire correctement tous les usages ainsi que la vie aquatique. La modernisation du réseau sous pression de l'ASA sur le secteur d'Olonzac, inscrite à la fois dans ce contrat de canal et dans le Plan de gestion de la ressource en eau du bassin versant de l'Aude, consistera à automatiser la distribution pour limiter les consommations avec une programmation préalable en fonction des besoins. Objectif : réaliser 290 000 m<sup>3</sup> d'économie d'eau par an. Pour cette opération, l'agence de l'eau apporte une aide de **928 975 euros**.

### **LANGUEDOC-ROUSSILLON** L'eau du Rhône alimentera en eau potable une partie du littoral d'Occitanie

**Bas Rhône Languedoc engage la 3<sup>ème</sup> tranche de travaux** du programme Aquadomia sur les maillons Nord Gardiole et Biterrois. Le programme, porté par la Région Occitanie, répond aux besoins en eau du Languedoc Roussillon à l'horizon 2020. Ce transfert de l'eau brute du Rhône vise à prolonger le canal Philippe Lamour depuis Mauguio jusqu'à la région Narbonnaise. D'une longueur de 140 km, il permettra notamment de substituer des volumes prélevés dans

des ressources déficitaires comme le fleuve Aude.

Après la réalisation de la partie Est de l'extension (maillon sud Montpellier) puis celle des parties ouest encore en cours (restructuration des réseaux existants), BRL a lancé les travaux sur les maillons Nord Gardiole et Biterrois dont les 2 premières tranches ont eu lieu en 2015. La 3<sup>ème</sup> tranche sur ce secteur représente environ 41 km d'adducteur pour relier les précédents travaux entre Poussan et Montblanc.

Pour cette 3<sup>ème</sup> tranche, l'agence de l'eau apporte à BRL **7,3 M€ d'aide**.

### **GARD** Chasse aux fuites pour l'agglomération de Nîmes avec la création d'un nouveau réservoir d'eau potable

La communauté d'agglomération Nîmes Métropole va construire un nouveau réservoir d'eau potable de 1800 m<sup>3</sup> pour remplacer l'actuel ouvrage vétuste de Tavillan, situé sur la commune de St Génies de Malgoires, et dont les pertes en eau ont été estimées à 51 m<sup>3</sup>/j soit 21 000 m<sup>3</sup>/an.

Cette opération inscrite dans le Plan de gestion de la ressource des Gardons pour améliorer les rendements des réseaux sur le bassin versant des Gardons, est également prévue par le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux. En supprimant les fuites très importantes au niveau du réservoir de Tavillan, cela permettra de diminuer les prélèvements d'eau dans les Gardons, ressource déficitaire en eau.

La communauté d'agglomération bénéficie d'une aide de l'agence de l'eau de **630 000 €**.

#### **SUCCES POUR L'EAU, EN OCCITANIE, CES 6 DERNIERES ANNEES**

2018 était la dernière année du 10<sup>ème</sup> programme d'intervention 2013-2018 de l'agence de l'eau.

Au total, l'agence aura attribué 496 millions d'euros d'aides sur 6 ans (*hors aide à la performance épuratoire*) pour financer 6795 opérations en Occitanie. Des investissements conséquents, boostés par une vingtaine d'appels à projets pour dynamiser ou expérimenter des politiques : gérer les eaux pluviales, renaturer les rivières, préserver la biodiversité, économiser l'eau en ville et en agriculture, réutiliser les eaux usées...

Les objectifs sont atteints dans de nombreux domaines à fort impact pour la qualité des eaux avec une belle dynamique de projets **sur les économies d'eau et le partage de la ressource** et des résultats exceptionnels sur **les milieux aquatiques**.

#### **EN BREF**

- ◆ **103 ouvrages en rivière** rendus franchissables
  - ◆ **100 km** de rivières restaurés
  - ◆ **2 800 hectares** de zones humides restaurés
- ◆ **14 plans de gestion** de la ressource en eau adoptés
- ◆ **156 millions de m<sup>3</sup> d'eau** économisés, soit la consommation d'une région de 3 millions d'habitants

**A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse** - [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr) - [@SauvonsLeau](https://twitter.com/SauvonsLeau)



*L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat, sous tutelle du ministère de la Transition énergétique et solidaire, entièrement dédié à la protection de l'eau. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques : fiabiliser les systèmes d'assainissement, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux brutes des captages prioritaires dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates) et préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, préserver et restaurer les zones humides dégradées ou menacées et la biodiversité, réduire les rejets de produits toxiques.*

*La commission des aides, composée des membres du conseil d'administration de l'agence de l'eau, délibère 4 fois par an pour attribuer les aides financières dans le cadre du programme d'intervention « Sauvons l'eau 2019-2024 » qui investit 2,6 milliards d'euros sur 6 ans.*

#### **CONTACTS PRESSE**

**Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse** - Valérie Santini • 04 72 71 28 63 [valerie.santini@eaurmc.fr](mailto:valerie.santini@eaurmc.fr)

**Agence Plus2sens** – Laurence Nicolas & Stéphanie Bonnamour • 04 37 24 02 58 [laurence@plus2sens.com](mailto:laurence@plus2sens.com)